



ONF

Seine - Nord

**Agence territoriale
Picardie**

15, Avenue de la Division Leclerc
60 200 COMPIEGNE
Tél : 06 87 15 50 71
Mail: bertrand.wimmers@onf.fr

Monsieur le Préfet de l'Oise
Direction départementale des Territoires
Service Eau, Environnement et Forêt
2, Bd Amyot d'Inville
BP 20317
60 021 BEAUVAIS Cedex

Compiègne, le 4 juin 2019

Objet : avis ONF - Projet Canal Seine-Nord Europe – secteur 1 (Oise)

Dossier suivi par : Sarah Colas, cheffe du service environnement et accueil du public, sarah.colas@onf.fr

Monsieur le Préfet de l'Oise,

Par courrier du 19 avril 2019, vous sollicitez l'avis de l'ONF sur le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la Société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE) concernant les travaux prévus sur le secteur 1.

Je dois préciser que seul le dossier non technique a pu être consulté, mes services n'ayant pu accéder électroniquement à l'ensemble des dossiers techniques.

Pour ce qui concerne les forêts gérées par l'Office National des Forêts, notre principale remarque porte sur les boisements humides en forêts domaniales de Laigue et d'Ourscamp-Carlepont.

1. Le projet modifiant les écoulements souterrains, un abaissement du niveau de la nappe est prévisible sur les zones forestières. Celui-ci pourrait avoir des conséquences importantes sur la réaction des peuplements forestiers, conséquences qui ne semblent pas avoir été pleinement analysées et prises en compte dans le dossier. Aussi, des suivis seraient peut-être judicieux à prévoir, ainsi que des mesures d'adaptation et de compensation le cas échéant.
2. Par ailleurs, le dossier indique que les mesures de compensation ont choisi de renforcer les milieux ouverts au détriment des milieux boisés humides, alors qu'une perte de fonctionnalité pour les chiroptères et les amphibiens est identifiée pour ces derniers. Les modifications prévisibles mentionnées ci-dessus concernant le niveau de nappe pourraient avoir des incidences sur les espèces et habitats d'espèces, modifiant ainsi l'écosystème forestier. Ces incidences ne semblent pas faire l'objet de mesures compensatoires à la hauteur des impacts potentiels sur ces groupes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet de l'Oise, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Le Directeur d'Agence

Bertrand WIMMERS